

# **Direction Culture-Jeunesse-Sport**

## **Rapport sur la bibliothèque scolaire et publique du Léman en lien avec les différentes motions et interpellations déposées au Conseil communal de Renens**

Renens, le 18 décembre 2009/MD/mr

### **Préambule**

Ce rapport intervient dans le contexte d'enjeux multiples pour la bibliothèque du Léman, tant dans sa dimension scolaire que publique.

En effet, en ce qui concerne sa mission en faveur des élèves, la convention liant la Ville de Renens à l'Etat de Vaud a été dénoncée, d'une part, en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les subventions au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et, d'autre part, pour des questions d'ordre légal.

Pour la partie publique, le programme de législature 2006-2011 mentionne encore la création d'une bibliothèque médiathèque au centre-ville, envisagée dans la future Maison de(s) culture(s) / associations.

Il faut rappeler encore qu'à partir de 2010, la bibliothèque déménagera dans des locaux rénovés et agrandis, d'une surface de plus de 600 m<sup>2</sup>, soit un peu plus du double que jusqu'alors. Ce développement répond à la fois à l'augmentation de la population scolaire et de la population en général.

Afin de pouvoir se positionner face à ces différentes questions, la Municipalité a souhaité la mise en place d'un groupe de travail, réunissant des représentants des établissements primaire et secondaire, un représentant de la bibliothèque Globlivres, les bibliothécaires du Léman, la Conseillère municipale de la Direction Culture-Jeunesse-Sport et la Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport. Une représentante de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a été invitée ponctuellement à rejoindre le groupe, pour les questions touchant aux nouvelles normes établies par le Canton en matière de bibliothèques scolaires.

Le groupe de travail s'est posé deux objectifs : le premier - faisant l'objet d'un rapport distinct - destiné à préparer le mandat de prestations qui remplace la Convention de 2004 liant le Canton de Vaud à la bibliothèque de Renens; le second, qui est le sujet de ce rapport, de répondre aux nombreuses motions et interpellations déposées au Conseil communal depuis 1995 et demandant la création d'une bibliothèque scolaire au Nord des voies.

Les thèmes abordés dans ce document sont les suivants :

1. Liste et énoncé des motions et interpellations concernant les bibliothèques
2. Situation actuelle relative aux bibliothèques à Renens
3. Rappel des options prises en matière de planification scolaire
4. Proposition d'étudier l'implantation d'une bibliothèque scolaire à la salle polyvalente des Pépinières
5. Conclusions

## 1. Liste et énoncé des motions et interpellations concernant les bibliothèques

- 1995 : Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale.
- 2000 : Motion de M. Gilbert Stöckli demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux.
- 2000 : Pétition de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire.
- 2000 : Motion concernant un projet de bibliothèque.
- 2006 : Motion transformée ensuite en postulat intitulée "Bibliothèque sur le site de Verdeaux-Pépinières".

La réponse donnée par la Municipalité dans le préavis No 73-2009 en date du 15 juin 2009 et acceptée par le conseil communal est toujours d'actualité :

*"L'ensemble des motions qui sont en suspens concernent la création d'une bibliothèque et/ou médiathèque. Dans le cadre de l'agrandissement du Collège du Léman, l'augmentation de la surface actuelle de la bibliothèque permettra d'offrir de meilleures prestations. La possibilité de créer une bibliothèque-médiathèque est toujours prévue dans les réflexions liées au centre-ville et à la future Maison « de la culture ». Cette réalisation fait partie du rapport sur la culture déposé au Conseil communal en début d'année 2009. L'opportunité et la faisabilité d'une bibliothèque sur le site de Verdeaux est également présente dans les préoccupations de la Municipalité. Un groupe de travail composé de deux enseignantes (une pour chaque Etablissement scolaire), de la responsable de la bibliothèque du Léman, du président de l'Association Globlivres, de la Conseillère municipale en charge de la Direction Culture-Jeunesse-Sport, de la Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport, ainsi que d'une collaboratrice pédagogique de la Direction générale de l'enseignement obligatoire a été formé en automne 2008. Sa mission est d'une part d'examiner la situation de la bibliothèque du Léman en regard des nouvelles normes publiées en 2008 par le Canton en matière de bibliothèques scolaires et, d'autre part, de faire l'état des motions et interpellations déposées au Conseil communal depuis 1995. Le groupe s'est réuni à 4 reprises et a prévu de rendre son rapport en automne 2009, avec une proposition de réponse globale aux différentes interventions provenant du législatif.*

***La Municipalité propose au Conseil de suspendre le traitement des différentes initiatives déposées, dans l'attente, d'une part du rapport du groupe de travail mentionné ci-dessus et d'autre part des préavis qui seront déposés ultérieurement pour la création d'une bibliothèque sur le site de Verdeaux et d'une bibliothèque-médiathèque au centre-ville.***

Le groupe de travail "bibliothèques" s'est réuni à 7 reprises entre fin 2008 et 2009 et a examiné l'état actuel de l'offre en matière de bibliothèques à Renens.

## 2. Situation actuelle relative aux bibliothèques à Renens

Il y a aujourd'hui à Renens deux bibliothèques : celle du collège du Léman, à la fois publique et scolaire, et Globlivres, située à la rue Neuve. Un "coin bibliothèque", ainsi nommé pour son lien avec les livres, existe au collège de Verdeaux mais ne peut en l'état être considéré comme bibliothèque, dont la définition est :

***"une collection organisée de livres, avec également d'autres documents tels que journaux, périodiques, enregistrements sonores et vidéos, et accès à internet, aux soins de personnel qualifié".***

### **Bibliothèque du Léman**

La partie scolaire de la bibliothèque du Léman fait aujourd'hui l'objet d'un nouveau mandat de prestations entre l'Etat de Vaud et la Ville de Renens, remplaçant la convention signée en 2004. Ce nouveau contrat entrera en vigueur rétroactivement à la rentrée scolaire 2009-2010. Un rapport détaillé, daté du 12 décembre 2009 (voir annexe), a été soumis à la Municipalité et prévoit l'engagement de 3,75 EPT (équivalents plein temps) pour la partie scolaire. Cette dotation doit encore être avalisée par le Canton en rapport avec les prestations demandées par les Directions des établissements scolaires.

La partie publique de la bibliothèque du Léman représente aujourd'hui 60 % de son activité. L'augmentation du nombre de lecteurs et l'exploitation dès le printemps 2010 de nouveaux locaux agrandis de plus du double nécessitera l'engagement de personnel supplémentaire, comme annoncé dans le préavis No 17/2007.

Dans son ensemble, la bibliothèque compte 2'016 lecteurs.

### **Globlivres**

Globlivres est une bibliothèque publique interculturelle fondée en 1988 par l'Association Livres sans frontières. Elle a pour buts de :

- construire une passerelle entre pays d'origine et pays d'accueil;
- offrir des livres dans la langue maternelle des personnes habitant la région;
- offrir un espace convivial où chaque immigré peut retrouver, dans les témoignages de sa culture, les repères qui confortent son identité et jalonnent son chemin vers l'intégration;
- faire découvrir aux écoliers la richesse et la variété du monde en éveillant leur intérêt à d'autres cultures;
- préparer un avenir meilleur par l'acceptation de l'autre et la compréhension mutuelle.

Globlivres entretient une collection de 27'000 ouvrages en 270 langues différentes et organise différentes activités autour du livre. Elle fonctionne principalement grâce à du personnel bénévole sous la supervision de deux salariées à temps partiel.

### **3. Rappel des options prises en matière de planification scolaire**

Lors du dernier rapport de planification scolaire daté de juin 2008, la Municipalité informait de la mise à l'étude de l'implantation d'une bibliothèque scolaire au Nord des voies, en relation avec le remplacement du pavillon de Saugiaz. La Municipalité a estimé finalement que le Censuy devait être étudié avant et a décidé en octobre de lancer les travaux préliminaires pour ce site scolaire. Les travaux envisagés à Saugiaz ne devraient donc pas voir le jour avant 2015.

En relation avec le développement des prestations en faveur des élèves, il apparaît d'autant plus clairement que la bibliothèque du Léman ne suffira plus en termes d'espace-temps (les

élèves ne pouvant fréquenter la bibliothèque que dans un horaire déterminé). Il est donc nécessaire de penser à la création d'une autre bibliothèque scolaire, pressentie et demandée depuis longtemps au Nord des voies afin de faciliter son accès aux bâtiments scolaires situés dans cette zone de la ville.

#### **4. Proposition d'étudier l'implantation d'une bibliothèque scolaire à la Salle des Pépinières**

La proposition qui semble la plus réaliste à ce jour, tenant compte des priorités données en matière de planification scolaire, des besoins exprimés par les directions des établissements scolaires en termes d'accessibilité et des coûts, est d'envisager l'implantation d'une nouvelle bibliothèque dans les locaux existants à Verdeaux, à savoir la salle des Pépinières.

Cette salle est actuellement très peu utilisée :

- de septembre à décembre 2009, 7 réservations ont été faites par l'établissement primaire pour des réunions diverses;
- le chœur voix Nord Sud l'utilise à 10 reprises durant l'année scolaire;
- l'APE l'occupe le lundi matin;
- une société privée l'occupe le lundi soir.

Vu le nombre d'occupations, il semble possible d'y trouver des alternatives dans d'autres locaux.

Au niveau de la structure, la salle des Pépinières a une surface de 100 m<sup>2</sup> et supporte 300 kg/m<sup>2</sup>, ce qui est compatible avec une bibliothèque "légère". Moyennant les aménagements nécessaires au fonctionnement d'une bibliothèque et l'acquisition de mobilier, cette solution apparaît relativement peu coûteuse et réalisable dans un délai d'un an.

#### **5. Conclusions**

Par ce rapport, qui intervient en parallèle à la mise en place d'offres plus développées en faveur des élèves par le biais d'un mandat de prestations entre la Ville et l'Etat de Vaud, il apparaît qu'une nouvelle bibliothèque est indispensable pour mener à bien les tâches proposées. Un aménagement de la salle des Pépinières semble une solution raisonnable, tant en termes de délais, de coûts et de position géographique. Un préavis pour un crédit d'étude sera déposé début 2010 pour examiner et chiffrer l'aménagement de cette salle en bibliothèque et envisager une ouverture fin 2010. Ce préavis, qui intégrera également la question de la bibliothèque médiathèque au centre-ville, permettra de répondre aux diverses motions et pétitions déposées au Conseil communal depuis 1995 et demandant l'implantation d'une bibliothèque scolaire au Nord des voies.

Direction Culture-Jeunesse-Sport